

## ETUDE UPA / I+C

### **L'artisanat subit à son tour les effets de la crise**

Si l'artisanat apparaît moins impacté par la crise et plus tardivement que d'autres secteurs, les résultats du premier trimestre 2009 révèlent néanmoins une nouvelle aggravation de la situation. Au vu de l'enquête UPA / I+C d'avril 2009\*, **les entreprises artisanales accusent ainsi une chute de 4,5% du chiffre d'affaires par rapport au trimestre précédent. Toutefois la baisse d'activité se limite à 0,5% sur l'ensemble des 12 derniers mois.**

Illustrant cette tendance, **les artisans déclarent à 59% que leur activité est affectée par la crise** contre 52% au trimestre précédent.

L'artisanat des services est le plus touché avec 67% d'artisans qui estiment que leur entreprise est « plutôt » ou « tout à fait » touchée par la crise. Mais l'artisanat de la fabrication, qui relève des activités industrielles, est le secteur le plus atteint avec une baisse de 9% au cours du dernier trimestre. Il est vrai que la production industrielle enregistre dans le même temps une chute d'activité presque deux fois plus importante (- 17,6%). Seul secteur qui échappait jusqu'alors à la crise, l'artisanat de l'alimentation subit pour la première fois une évolution négative de son chiffre d'affaires : -3,5%.

**Cette tendance générale se traduit par des remises en cause : 45% des artisans interrogés envisagent de reporter ou de réduire leurs investissements (34% au trimestre précédent) et 35% envisagent de reporter ou de réduire leurs embauches.** Les artisans du bâtiment se distinguent sur ces deux plans puisqu'ils sont 60% à ne pas envisager de réduire leurs projets d'investissement et 62% à ne pas envisager de réduire leurs projets d'embauche.

La trésorerie des entreprises artisanales est également impactée, 29% des artisans déclarant une détérioration, contre seulement 4% qui constatent une amélioration. **Les prévisions pour le deuxième trimestre sont négatives même si pour la première fois depuis plus d'un an les artisans n'envisagent pas de dégradation supplémentaire de la situation de leur entreprise.**

\* Enquête réalisée à la demande de l'UPA par l'Institut I+C dans le courant du mois d'avril 2009, auprès d'un échantillon représentatif de 3150 entreprises artisanales.